

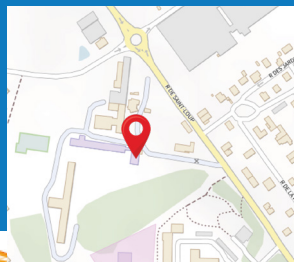


Les SITES WEB à consulter

Le jour de votre rendez-vous, munissez-vous des documents de votre projet.

Par exemple :

- extrait cadastral ou plan de géomètre
- plans ou esquisses du projet
- photos du terrain ou du bâtiment existant
- règlement de PLU, de lotissements, documents administratifs
- etc.



Nous localiser
**5a route de Saint-Loup
70000 VESOUL**

Coordonnées GPS
Latitude : 47.638531
Longitude : 6.163747



Notre site internet
www.caue70.fr



Notre page Facebook
[@caue70](https://www.facebook.com/caue70)



Notre page LinkedIn
[CAUE de la Haute-Saône](https://www.linkedin.com/company/caue-de-la-haute-saone)



La liste des architectes en Haute-Saône
<https://www.caue70.fr/conseil-aux-particuliers.html>



Le catalogue du fonds documentaire
www.ressources-caue.fr



L'abécédaire du particulier
www.caue-idf.fr/l-abecedaire-du-particulier



L'observatoire des CAUE
www.caue-observatoire.fr

UN PROJET ?

● **CONSTRUIRE**

● **AGRANDIR**

● **RENOVER**

● **AMENAGER**

**un architecte et/ou
un paysagiste
pour vous
conseiller
GRATUITEMENT**

pour être accompagné dans
la conception de votre projet

Prenez rendez-vous

03 84 96 97 77



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Saône est un organisme créé à l'initiative du Département dans le cadre de la Loi sur l'Architecture de 1977.

Investi d'une mission de service public, le CAUE 70 a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Ce service est financé par la taxe d'aménagement (part départementale CAUE) acquittée par les pétitionnaires à la suite des autorisations d'urbanisme.

Le CAUE n'exerce aucune maîtrise d'oeuvre. Il intervient en amont des projets **GRATUITEMENT.**

Un projet de construction, de rénovation

L'architecte vous conseille sur une construction, une extension, une rénovation, une transformation de bâtiment...

Il vous informe et vous oriente sur :

- le choix d'un terrain
- l'implantation d'un bâtiment
- le caractère architectural
- la qualité environnementale des bâtiments
- l'organisation intérieure
- la réglementation
- le coût des travaux...

Possibilité de déplacement sur site

Au CAUE

Vesoul les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Dans les unités techniques Ingénierie 70

Gray 1 rue de la Plage, le 1er lundi matin

Lure 20 rue des Cloies, le 3ème mardi matin



UNIQUEMENT SUR RDV

Un projet d'aménagement de jardin

Le paysagiste vous conseille sur les aménagements paysagers aux abords d'une maison, d'un gîte d'accueil, d'un bâtiment d'activité...

Il vous informe et vous oriente sur :

- l'adaptation de vos souhaits aux caractéristiques de votre terrain
- les principes d'aménagement paysager
- le choix des essences et l'entretien
- la réglementation

Au domicile des particuliers en fonction de vos disponibilités

